



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E113352

VALABLE JUSQU'AU 08/12/2024

ÉDITÉ LE 07/09/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC PERIGUEUX 79077962300038

Siret : 790 779 623 00038

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6116932

Assurance Responsabilité Travaux :  
MMA IARD 129157427

Assurance Responsabilité Civile :  
MMA IARD 129157427

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ECOTECH CONSTRUCTION

77 RUE ALPHEE MAZIERAS  
24000 PERIGUEUX

Téléphone : 06 79 25 57 73

Portable : 06 79 25 57 73

Fax :

Site Internet : www.ecotech-construction.fr

E-mail : gillesbidault@free.fr

Responsabilité légale :  
BIDAULT GILLES GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité            | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------|----------------------|
| 3101 | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE | 02/12/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                         | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                     | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX  
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC  
BATIMENT 8  
4, AVENUE DE CHAVAILLES  
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.